



Bulletin municipal

Municipalité de Lac-des-Aigles Volume 8 Numéro 1 Mars 2016

73, rue Principale C.P. 69, Lac-des-Aigles (Québec) G0K 1V0
Téléphone : (418) 779-2300 Télécopieur : (418) 779-3024
Courriel : info@lacdesaigles.ca



MOT DU MAIRE

Chères citoyennes, chers citoyens,

J'espère que vous allez bien et que vous développez, tout comme moi, votre capacité à reconnaître tous les bienfaits et tous les cadeaux que la vie nous offre au quotidien. Nous pourrions appeler ce processus comme une nouvelle compétence transversale...et une compétence ça s'apprend, ça se pratique et ça se développe...tout comme apprendre à dire « **Merci** ».

Bon, ceci étant écrit, disons « **Merci** » à Dame Météo, qui a répondu à notre souhait d'avoir de la neige et du froid dans le temps des fêtes, pour le grand plaisir des skieurs et des patineurs. Nous avons eu un bel hiver, malgré les quelques journées de pluie. Souhaitons que le printemps soit aussi beau et qu'il réponde favorablement aux attentes de nos valeureux acériculteurs.

Les résultats de la réforme cadastrale qui est présentement en cours seront présentés aux propriétaires de notre territoire ce printemps. Notre salle municipale a été réservée pour une présentation publique les 25 et 26 mai. Est-ce qu'il y aura des surprises mineures ou majeures pour chacun d'entre nous ? Mystère et boule de gomme !... La municipalité en tant que propriétaire de plusieurs propriétés dont toutes les routes municipales, a prévu le coût ; nous avons un montant de 30 000 \$ réservé à ce chapitre. Nous sommes, tout comme chaque propriétaire de notre territoire de 85 km², en attente de ces résultats. Dossier important à suivre et à conclure sous peu.

Une information sur le projet de fusion de notre service incendie avec celui d'Esprit-Saint : J'ai fait plusieurs démarches auprès de notre MRC, auprès du maire d'Esprit-Saint M. Réjean Morissette, en collaboration avec notre directeur M. Francis Lavoie. Mes collègues du conseil, notre directeur et moi-même croyons que nous pourrions améliorer notre offre de service à moindre coût, autant pour Esprit-Saint que pour Lac-des-Aigles. Notre point fort : notre chef qui habite Esprit-Saint et de plus nous avons une jeune brigade formée et efficace. La décision finale appartient maintenant au conseil municipal d'Esprit-Saint qui doit se décider et demander par résolution à la MRC de Témiscouata que leur territoire soit inclus dans le schéma de couverture de risque de notre MRC. J'espère qu'ils feront cette démarche.

Un petit mot sur la présentation des états financiers de notre municipalité par Mme Yolaine Fournier, de Malette effectuée lundi le 7 mars dernier : les finances de notre municipalité, sont excellentes. Nous avons eu pour 2015 un surplus d'opération de 50 325 \$, dû, entre autres, à une importante entrée d'argent non prévue, donc non budgétisée de 28 975 \$ en revenu éolien. Nous avons inscrit 18 000 \$, mais comme il a venté beaucoup et qu'il y a eu un mois d'opération de plus (décembre 2014), nous avons reçu 46 975 \$. N'est-ce pas une bonne nouvelle, encore une opportunité de dire « **Merci** »..... à M. le Vent.

Je vous souhaite un chaleureux printemps aux odeurs de sirop et de tire d'érable.

Claude Breault, maire

Prochaines parutions du Bulletin :

- Été 2016
- Automne 2016
- Hiver 2016
- Printemps 2017

Date limite de remise des articles :

- 12 mars 2016
- 12 juin 2016
- 9 septembre 2016
- 11 décembre 2016

Table des matières

Mot du maire	1
Informations municipales	2-8
Développement	9
La vie scolaire	9
Chemin de St-Rémi	10
Gymkhana 2016.	10
Info-Biblio	11
Animation lecture	12
Rencontre d'auteur.	13-14
Fausses alarmes au LDA.	15
Sécurité – Érablière	16
Nouveau-né	17
Roulons pour fondation	17
Nouvelles-Club Optimiste	18
Spectacle-Action bénévole	18
Droits – CISSS	19
Prévention suicide	19
Parc National Témiscouata.	20
Mot policier parrain	20
Journée nationale des Cuisines collectives – Dîner gratuit	21
Relais pour la vie – Soupe populaire	22
Ateliers TDAH	23
Horaires	23
Événements à venir	24
Conseil municipal	24

INFORMATIONS MUNICIPALES

Résolution 08-16 LISTE DES POMPIERS – 2016

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE - LISTE OFFICIELLE DES POMPIERS 2016

CASERNE : 45					
	Nom	Prénom	Fonction	Téléphone maison	Cellulaire / paget
1	Lavoie	Francis	Directeur du Service incendie (Chef pompier)	418 779-2119	581-246-4550 418-868-6265
2	Leblanc-Breault	Jonathan	Capitaine (pompier)	418 779-2830	418 509-8223 418 499-1030
3	Rioux	Éric	Lieutenant (pompier)	418 779-2341 418 779-2010	
4	Beaulieu	Yves	Pompier	418 779-3112	
5	Bourgoin	Damien	Pompier	418 779-2931	
6	Caron	Luc	Pompier	418-779-2658	418 551-1735
7	Caron	Yves	Pompier	418 779-2172	
8	Denoncourt	Marc	Pompier	581-246-2474	
9	Leblanc-Breault	Étienne	Pompier	418 779-3078	
10	Malenfant	Manon	Pompier	418 779-2059	
11	Manseau	Pierre	Pompier	418 779-2860	
12	Marquis (Durand)	Maxime	Nouveau pompier	418 779-2704	418 551-1746
13	Morin	Gabriel	Pompier	418 779-2609	
14	Nilson	Matthew	Pompier	581 600-8141	
15	Rioux	Jean-Philippe	Pompier	418 779-2664	
16	Rodrigue	André-Bruno	Pompier	418 779-2214	
17	Sirois	Josée	Pompière	418 779-3126	

Résolution 09-16 CRSBP - COTISATION ANNUELLE – BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles paie au CRSBP la cotisation annuelle pour l'année 2016 soit 534 habitants \times 3,72\$ = 1986.48 \$ + achat livres 534 \times 0,69 \$ = 368.46 \$ + taxes pour un total de cotisation annuelle de 2 707.60 \$.

Et pour le logiciel Symphony 534 habitants \times 0,41 \$ = 218,94 \$ + taxes = 251,73 \$, pour un grand total de 2 959.33\$.

Résolution 10-16 QUOTE-PART ANNÉE 2015 – MRC TÉMISCOUATA

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de payer à la MRC de Témiscouata les quotes-parts ci-après décrites pour l'année 2016 dès réception des factures :

	En 2016	En 2015	En 2014
Quote-part pour fonctionnement MRC	5 983,68	6 088,23	5 494,26
Quote-part pour révision schémas d'aménagement	921.34	933,71	928,82
Quote-part développement économique	2 757.99	2 844,32	2 808,67
Quote-part Pacte rural	4 534.26	4 534,26	4 445,37
Quote-part Piste cyclable	174.10	175,23	169,63
Quote-part Tronçon Monk	10.60	0,00	130,31
Quote-part Sentier national	95.52	98,73	94,24
Quote-part Fondation de la santé du Témiscouata	65.84	67,90	67,05
Gestion cours d'eau	294.96	294,96	235,97
Préfecture – Élections	579.38	597,51	590,05
Préfecture – Rémunération	526.71	543,19	536,41
Réseau d'interconnexion Radio	470.93	224,07	221,27
Schéma de couverture incendie	1 580.12	1 629,58	1 619,22
Gestion et exploitation Inforoute	1 792.06	1 914,39	2 011,32
Culture et communication	526.71	543,19	536,41
GO Matrice	45.64	45,22	68,77

INFORMATIONS MUNICIPALES (suite)

Règlement d'urbanisme	720,95	747,89	715,01
Fosses septiques	440,90	440,90	422,72
Bandes riveraines	<u>1 258,79</u>	<u>1 258,79</u>	<u>1 258,79</u>
Total	22 780,48	<u>22 982,07</u>	<u>22 344,20</u>

Résolution 11-16 TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF ROULAMI 2016

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles paie la quote-part en 2016 : 1 569,96 \$ pour le Transport adapté et collectif Roulami (en 2015 de 1 643,46 \$, en 2014 de 1 628,76 \$ et en 2013 de 1 708,14 \$).

Et qu'elle accepte leur Budget 2016 et adhère à leur service, de plus la municipalité approuve que la MRC de Témiscouata agisse à titre de mandataire, c'est-à-dire de porte-parole intermunicipal et gouvernemental.

Résolution 13-16 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renomme les mêmes personnes pour faire partie du comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité de Lac-des-Aigles pour l'année 2016, soient les suivantes.

- Siège numéro 1 : MM. Michel Dubé, conseiller municipal;
- Siège numéro 2 : Roger Boutot, contribuable résident;
- Siège numéro 3 : Berthier Beaulieu, contribuable résident;
- Siège numéro 4 : Normand Beaulieu, contribuable résident;
- Siège numéro 5 : Elzéar Lepage, conseiller municipal.

Résolution 14-16 DEMANDE DE SUBVENTION - ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER

Pour 2016 : Que la Municipalité de Lac-des-Aigles demande une subvention de 35 000 \$ à M. Jean D'Amour, député, dans le cadre du budget discrétionnaire relié à l'amélioration du réseau routier municipal.

Le projet priorisé en 2016 par le biais de cette subvention est la réfection - amélioration et l'ajout de glissières au chemin du Nord-du-Lac.

Résolution 15-16 PROGRAMMATION TAXE D'ESSENCE – PLAN D'INTERVENTION..

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate officiellement CIM+ pour procéder à la réalisation de notre Plan d'intervention tel qu'autorisé par le MAMOT (lettre du 20 novembre) et requis dans le cadre du programme de la taxe d'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

Résolution 17-16 FÉLICITATIONS – ASSOCIATION DE L'ENSEMENCEMENT

Pour 2016 : Reçu lettre d'information sur l'activité du Tournoi de pêche tenue samedi le 9 janvier. 149 cartes vendues à 20 \$ et 456 inscriptions à 5 \$. En 2015 : 140 cartes vendues et 281 inscriptions,...

Les membres de l'association de l'ensemencement sont : M. Régis Bérubé, président, M. Pierre Bossé, vice-président, Mme Jeannine Tremblay, secrétaire, MM. Daniel Beaulieu, Yves Beaulieu, Armand Bérubé, Brian Bérubé, Laval Bérubé, Joseph Bourgoïn, Serge Demers, Elzéar Lepage, Mike Lepage et Jean-Marie Sirois.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles félicite l'association de l'ensemencement pour le succès remporté lors de la tenue du tournoi de pêche sur glace samedi le 9 janvier 2016 sous la responsabilité du président M. Régis Bérubé et de son équipe.

Résolution 18-16 RENOUVELLEMENT ADHÉSION ADMQ

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle l'adhésion de la directrice générale à l'ADMQ au coût de 726 \$ + taxes pour l'année 2016.

Résolution 19-16 ABAT-POUSSIÈRE

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate la directrice générale pour obtenir des prix de 3 fournisseurs, ... et ce sujet sera traité à la réunion du 1^{er} février.

Résolution 25-16 PROJET ÉTUDIANT

Les demandes de projet Étudiant d'Emploi d'été Canada doivent être faites avant le 26 février 2016.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles monte un projet étudiant dans le cadre du programme Emploi d'été Canada, pour un étudiant collégial ou universitaire, au salaire minimum, pendant 8 semaines, sous la supervision de M. Berthier Beaulieu, contremaître pour effectuer des tâches d'entretien de pelouses, ... Et mandate la directrice générale Mme Francine Beaulieu, comme son représentant.

INFORMATIONS MUNICIPALES (suite)

Résolution 28-16 FÉLICITATIONS - ÉCOLES

L'école secondaire Vallée des Lacs a été classée dans le Top 10 des écoles du Québec avec une note de 8.2 dans le palmarès des écoles publiques de l'Institut Fraser publié le 6 novembre.

Ce palmarès fait aussi le classement par régions. Au Bas-Saint-Laurent, les cinq écoles publiques les plus performantes sont situées au KRIB. L'École secondaire de Saint-Michel-du-Squatec, Pohénégamook, Cabano, Rivière-du-Loup et Dégelis.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles félicite les équipes-école de l'école secondaire Vallée des Lacs et de l'école primaire du secteur, pour avoir obtenu ce classement et les incite à poursuivre leur très bon travail.

Résolution 29-16 MONTIS NOTRE-DAME

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles débourse sa contribution pour l'année 2016 au montant de 534 \$ correspondant à 1 \$ /capita tel qu'adopté par la résolution # 309-15.

Résolution 30-16 ZUMBA

Demande de Mme Martine Thériault pour poursuivre le Zumba en 2016 les mardis soirs de 18 h 45 à 19 h 45 et aussi la possibilité pour un Zumba enfant probablement les jeudis (à confirmer) afin d'obtenir la salle gratuitement ces soir-là.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de prêter gratuitement la salle communautaire pour la formation de Zumba prévue pour 10 semaines pour 10 à 20 personnes débutant le 26 janvier et aussi pour le Zumba enfant probablement les jeudis. La salle doit être remise propre après chaque utilisation.

Résolution 34-16 BIBLIOTHÈQUE

Lettre du comité demandant le déboursé de l'aide pour 2016 soit 2000 \$.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte la demande et autorise la directrice générale à émettre le chèque tel que budgétisé (# GL 02-70290-959) de 2000 \$ au Comité de la bibliothèque.

Résolution 39-16 FORMATION EXCEL

Une formation Excel aura lieu mercredi, le 3 février à Cabano au coût de 30 \$ + taxes /personne. Utiliser les fonctionnalités de bases et avancées, Effectuer des calculs à l'aide de formules, Créer des tableaux, ...

Que la municipalité de Lac-des-Aigles accepte de défrayer le coût de cette formation pour la directrice et l'agente administrative dès réception de la facture de la SADC et de rembourser les frais de déplacements et de repas sur présentation de pièces justificatives.

Résolution 40-16 PACTE RURAL 2016

Une nouvelle enveloppe « Développement rural » remplace l'ancien Pacte rural. Il reste un montant de 8 500 \$ à engager avant le 31 mars 2016 et un autre montant à venir de 10 500 \$ par année pour les 2 prochaines années. Que la municipalité de Lac-des-Aigles priorise le dossier de la redynamisation du centre des loisirs « Diane Roy » pour cette enveloppe budgétaire de 8 500 \$ et s'engage à y verser le même montant et qu'elle en informe M. Claude Bourgoïn, agent de développement.

Résolution 41-16 RENCONTRE PACTE RURAL 2016

Que la municipalité de Lac-des-Aigles fixe une rencontre avec M. Claude Bourgoïn, lundi le 22 février à 19 h pour discuter de ce projet, ou à une autre date à laquelle M. Bourgoïn sera disponible comme le 15 ou 23 février.

Résolution 42-16 RENOUVÈLEMENT BAIL NON EXCLUSIF (BNE)

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle son Bail non exclusif pour une autre année (BNE 34989) soit du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017 et en acquitte les frais de 270.30 \$ (255 \$ en 2015) à la MRC de Témiscouata.

Résolution 43-16 ABAT-POUSSIÈRE

La compagnie en Nouvelle-Écosse est SIFTO et ne font pas d'abat-poussière. Au Québec il n'y a que 2 fournisseurs d'abat-poussière en flocons soit Warwick et Somavrac. Pour 2016 : Somavrac demande : 655 \$/ballot et Warwick demande 634\$/ballot. Que la Municipalité de Lac-des-Aigles achète ses 15 ballots auprès de Sel Warwick à 634 \$/ballot.

Résolution 44-16 ARBRES

Mai, mois de l'arbre et des forêts. Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle son adhésion pour 2016 à l'Association forestière Bas-Laurentienne. Et qu'elle commande 500 arbres auprès de l'Association forestière Bas-laurentienne.

Résolution 47-16 RÉPARATION MINEURE ÉGLISE ET DEMANDE DE DON

Petits bris au revêtement extérieur de l'église. M. Elzéar Lepage fera les réparations. Et lettre de demande de don de 1000 \$ pour les aider dans le paiement des factures de chauffage. Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de fournir une aide financière non récurrente de 1000 \$ à la fabrique sur présentation de leurs états financiers.

INFORMATIONS MUNICIPALES (suite)

Résolution 48-16 PAGE FACEBOOK

Une page Facebook pourrait être créée par Nadia pour la Municipalité. Elle servirait à annoncer nos heures d'ouverture, nos avis d'ébullition, nos activités et les activités des organismes et les gens pourraient nous contacter. (Création environ 4 heures). Photos de Doris ou autres. Par la suite, nécessite un suivi journalier.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte la création d'une page Facebook par Mme Nadia Castonguay et la mandate de faire le nécessaire.

Résolution 56-16 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2015 - COMPTABLE

La comptable, de chez Mallette, Mme Yolaine Fournier explique et dépose les États financiers 2015 de la municipalité.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte le dépôt des États financiers 2015 de la Municipalité de Lac-des-Aigles qui démontre un surplus d'opération de 50 325 \$.

Résolution 61-16 CAMION – ACHAT, PAIEMENT,...

Un nouveau camion doit être acheté pour remplacer le camion Ford 94.

Que la municipalité de Lac-des-Aigles mandate M. Berthier Beauhieu, contremaître pour trouver un modèle de camion usagé dont le coût serait d'environ 60 000 \$. Que les équipements du vieux camion soient en partie transférés sur le nouveau.

Résolution 65-16 ADOPTION DU TABLEAU DE BORD EN SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal de Lac-des-Aigles ont pris connaissance du rapport annuel 2015 en sécurité incendie appelé tableau de bord de gestion, conformément au schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Témiscouata;

QUE le tableau de bord de gestion du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la Municipalité de Lac-des-Aigles soit adopté en tant que rapport annuel pour l'an 2015.

Résolution 71-16 JARDINIÈRES

Aller porter les pots avant le 1^{er} avril. Jardinières à 46 \$/chacune (était 45 \$ depuis 2013)

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fasse l'achat de 40 (EN 2015 40) jardinières à la serre Desjardins Turcotte de Saint-Jean-de-Dieu à 46 \$/chacune. Plus la jardinière sur le poteau devant la caisse et les plus petites en osier.

Résolution 72-16 AVRIL – MOIS DE LA JONQUILLE

CONSIDÉRANT QUE le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

CONSIDÉRANT QUE grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT QUE près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles DÉCRÈTE que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

Résolution 73-16 RENOUVELLEMENT ADHÉSION – QUÉBEC LOCATION DE CHALETS

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle son adhésion à Québec location de chalets pour 2016 au coût de 63,24 \$.

Résolution 74-16 ASSOCIATION DE L'ENSEMENCEMENT - CARTES

Reçu le rapport du Tournoi 2016 de l'association de l'ensemencement ainsi que du nombre de cartes vendues.

L'Association demande le déboursé de l'aide budgétisée correspondant à la vente de cartes soit 149 cartes vendues x 20 \$ = 2980 \$. Que la Municipalité de Lac-des-Aigles félicite les membres bénévoles de l'association de l'ensemencement pour la vente de cartes et autorise la directrice générale à émettre le chèque de 2980 \$.

INFORMATIONS MUNICIPALES (suite)

Résolution 75-16 DEMANDE DE DONNS – COMITÉ DES FINISSANTS EN SECRÉTARIAT-COMPTABILITÉ

Lettre de demande de dons pour les finissants. Du Lac-des-Aigles, il y a Roxanne qui étudie en secrétariat)

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse une aide de 50 \$ au Comité des finissants en secrétariat-comptabilité pour leur album finissant.

Résolution 76-16 ACTION CHÔMAGE – RENOUVELLEMENT ADHÉSION

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle son adhésion à Action –chômage au coût de 50 \$.

Résolution 77-16 CENTRE DE MISE EN VALEUR DES OPÉRATIONS DIGNITÉ – AGA, ADHÉSION

Lettre d'invitation à l'assemblée générale qui aura lieu Jeudi, le 17 mars 2016 à 19 h 30 à la chapelle de l'église d'Esprit-Saint. Et demande de renouvellement d'adhésion au coût de 60 \$.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle son adhésion pour 2016 à Opérations dignité au montant de 60 \$ et mandate Messieurs Claude Breault, maire et Elzéar Lepage, conseiller à assister à l'A.G.A. de jeudi, 17 mars 19 h 30.

Résolution 78-16 DEMANDE DU GYMKHANA

Lettre du comité Gymkhana demandant 2000 \$ pour l'organisation du Gymkhana 2016 qui aura lieu les 19-20-21 août 2016 ainsi que des employés et de la machinerie disponible.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse comme aide pour l'année 2016 au Comité du Gymkhana 2016, un montant de 2 000 \$ ainsi que 2 employés à 4 heures chacun pour monter et démonter le chapiteau.

Résolution 79-16 RELAIS POUR LA VIE – SOUPE POPULAIRE - DEMANDES

Demande de la location de la salle municipale (sous-sol) sans frais.

Demande l'assistance des pompiers de Lac des Aigles pour escorter des marcheurs dans les rues de Lac des Aigles le 23 avril prochain. Demande les frais de photocopies et les frais de poste pour un envoi collectif.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de défrayer les copies ainsi que l'envoi collectif qui sera posté à la population.

Elle prête aussi la salle communautaire au sous-sol mais le ménage, tables et chaise placées, planchers de l'entrée, de la salle et de la cuisine lavées, ... doit être faits, que tout soit remis dans l'état ou il a été pris.

* De plus qu'elle autorise la sortie d'un camion incendie pour la sécurité des marcheurs lors de cette activité si des pompiers sont disponibles et intéressés.

Résolution 80-16 DEMANDE DES LOISIRS

Lettre des Loisirs demandant le déboursé de la 1^{er} tranche de l'aide pour 2016 soit 10 000 \$.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise la directrice générale à faire le chèque du déboursé de l'aide de 10 000 \$ aux Loisirs correspondant à la 1^{er} tranche budgétisées pour 2016 (02-70190-951).

Résolution 81-16 INSPECTION PAR THERMOGRAPHIE

Lettre de la MMQ qui ayant observé que la majorité des incendies de bâtiment prennent naissance dans les panneaux de distribution électrique, elle nous offre gratuitement un service d'inspection thermographique. M. Philippe Tardif, technicien en thermographie (1-866-662-0661 poste 259) viendra mercredi le 16 mars pour inspecter tous nos bâtiments. Pour faciliter le travail du technicien la MMQ nous demande de bien identifier les panneaux électriques au préalable.

La visite aura lieu mercredi le 16 mars prochain.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate le contremaître M. Berthier Beaulieu pour assister M. Tardif dans ses visites des bâtiments municipaux le 16 mars 2016.

Résolution 84-16 DEMANDE DE COMMANDITE – JOURNÉE DES FAMILLES AU TÉMISCOUATA 2016

Lettre du Comité organisateur de la Journée des Familles au Témiscouata 2016, pour l'activité qui aura lieu à St-Eusèbe le 4 juin prochain en collaboration avec les Maisons de la famille du Témiscouata, la Municipalité de St-Eusèbe, Cosmos, Équipe de saines habitudes de vie, le CPE Les Calinours, le CISSS et autres.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse une aide de 50 \$ au nom d'Acti-Familles pour la Journée des familles 2016 A/S Mme Isabelle Tanguay pour l'organisation de la Journée des familles 2016 au Témiscouata qui aura lieu le 4 juin à St-Eusèbe.

Correspondance (01-02-03)

1. Reçu du Ministère des affaires municipales et de l'Occupation du territoire une lettre concernant le nouveau programme d'aide aux personnes âgées pour le paiement des taxes municipales et un dépôt de 500 \$ le 16-12-2015 pour aider les municipalités pour l'implantation du programme.
2. Reçu par dépôt un montant de 6 744 \$ le 23 novembre comme bonification des compensations tenant lieu de taxes.
3. Reçu par dépôt le 25 novembre 2015 10 000 \$ pour le réseau routier local (subvention du député).
4. Reçu de la Corporation de l'industrie touristique du Québec le résultat de la classification du Parc Natur'Ailes – 3 étoiles.
5. Reçu de la MRC la copie du projet de règlement 02-10-21 modifiant le schéma d'aménagement (concernant les élevages porcin rustique et biologique) ainsi que le projet de règlement de contrôle intérimaire 01-07-04 modifiant ce règlement sur les fortes charges d'odeur.
6. Le ministère du développement durable, de l'environnement, ... nous écrit qu'il a pris connaissance de notre résolution 77-15 de mars 2015 concernant l'élargissement de la consigne au Québec et qu'avec Recyc-Québec ils ont mandaté le Centre de recherche en économie de l'environnement, ... pour réaliser une étude sur la récupération des contenants de boissons au Québec.
7. Les Cuisines collectives du Haut Pays vous remercient de votre contribution à leurs activités et vous souhaitent une Bonne et heureuse année 2016.
8. Communiqué, qu'avec Constats Express les citoyens des MRC de Rivière du-Loup et Témiscouata peuvent payer leurs constats d'infraction par carte de crédit sur le site de la Ville de Rivière-du-Loup.
9. Reçu de la MRC, le 15 janvier, une lettre et le nouveau formulaire pour le Programme RénoRégion nous informant que le budget n'est que de 77 000 \$ au Témiscouata donc environ 6 projets pour l'année. Que M. Denis Bergeron sera l'inspecteur accrédité de la MRC mais qu'il n'est pas employé de la MRC et qu'il n'a pas de bureau à la MRC.
10. Reçu de la MMQ une lettre nous informant que notre ristourne 2015 sera de 2 852 \$.
11. M. Jean-Philip Murray, urbaniste-stagiaire à la MRC nous informe qu'un programme Écologie permet d'améliorer l'efficacité énergétique et le confort des logements des gens à revenu modeste.
12. La MRC nous envoie un communiqué de presse nous informant qu'au Témiscouata on compte plus de 500 km de sentiers motoneige balisés et que plus de 200 km de sentiers quad sont aussi disponibles, ski alpin à Biencourt, ...
13. La FQM souhaite la bienvenue au ministre Coiteux nommé ministre des Affaires municipales et de l'occupation du territoire mais déplore l'absence d'une nomination ministérielle spécifique aux enjeux régionaux.
14. Reçu de la MRC un chèque de 18 016.48 \$ pour un 3^e versement éolien 2015 de 11 775.57 \$ et une 2^e redistribution carrière-sablière 2015 de 6 240.91 \$.
15. Informations reçues de M. Jean-Philippe Murray, urbaniste-stagiaire de la MRC, la MRC a reçu un montant de 50 000\$ du MTQ pour préparer un Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL), ... du réseau local de toutes les municipalités de la MRC. Un diagnostic des routes local 1-2 sera fait durant l'été. Au LDA les routes local 1et 2 sont le chemin du Nord-du-Lac, la route et le chemin du rang Bédard, le Premier rang. Par la suite le MTQ retiendra 25 % du réseau admissible comme étant prioritaire. Sur un plan quinquennal, le MTQ défraiera 90% des coûts des travaux pour les municipalités dévitalisée. La municipalité devra faire la rédaction des devis pour réaliser les travaux.
16. La MRC nous informe que le Répertoire des entreprises du Témiscouata sur leur site est un outil d'information indispensable <http://developpement.mrcstemiscouata.qc.ca/repertoire-des-entreprises-au-temiscouata>. Des modifications peuvent être faites sur le site.
17. La RIDT vient de recevoir une fois de plus l'Attestation OR du programme ICI ON RECYCLE! pour ses pratiques exemplaires dans ses bureaux et elle dresse un bilan positif des résultats en 2015 au niveau de la récupération de matières résiduelles.
18. Communiqué du 4 février nous informant que des Citoyens-Maillons sont maintenant présents dans les municipalités du Témiscouata. 43 personnes ont été formées et ont adhéré aux valeurs par le projet Le Maillon. Un répertoire de ressources permet d'orienter les gens vers les bonnes ressources.
19. Lettre de la Fondation du CSSS de Témiscouata demandant notre aide pour leur activité de Roulons pour la Fondation, dont la mission est l'achat d'équipements médicaux à la fine pointe de la technologie pour les installations du Témiscouata.
20. Idinnovations situé à St-Honoré-de-Témiscouata offre ses services en télécommunications, système informatique, caméras de surveillance, ..

INFORMATIONS MUNICIPALES (suite)

DATES DES VERSEMENTS DE TAXES ANNUELLES 2016 (sauf mises à jour)

1^{er} versement : 22 février
2^e versement : 24 mai
3^e versement : 22 août

CABANES À PÊCHE

Très important : voir à retirer vos cabanes à pêche du lac avant que le lac ne dégèle.

Merci de votre collaboration

URBANISME

Vous avez un projet de construction ou de rénovation en tête pour la saison estivale 2016 ? Vous n'êtes pas seul ! Prenez de l'avance en remplissant un formulaire de demande de permis disponible au bureau municipal, ou sur demande au courriel urbanisme_squatec@hotmail.ca.

Ce formulaire vous servira d'aide-mémoire et accélérera l'étude de votre demande. N'oubliez-pas, une fois la demande de permis complète, déposée et payée, la municipalité dispose de 30 jours pour émettre une décision.

En urbanisme, mieux vaut tôt que tard !

Carl Pinard, inspecteur municipal de la Municipalité de Lac-des-Aigles téléphone : 418-779-2300 poste 13

PISCINE

Qu'au printemps la population soit informée que la demande pour un remplissage de piscine doit être faite à l'avance soit 10 jours avant le jour nécessaire et des coûts pour un remplissage.

Que le remplissage nécessite un permis et est effectué soit dans les rangs soit dans le village par les employés municipaux sous la supervision du contremaître M. Berthier Beaulieu.

Nouveautés en 2016

Accès Internet Wi-Fi et téléphones dans chaque chalet

Numéro de paget pour location de chalets et terrains de camping : 1-418-867-0196



PARC NATURELLES

Pour location de chalets toutes saisons (genre suisse) et de terrains de camping. Veuillez contacter Mme Marie-Noëlle Leclerc, gestionnaire au 418-779-2739 ou 418-779-2061 ou par Paget au 418-867-0196.
2 chalets toutes saisons loués 77.25\$ / nuit en occupation double, 11 \$ / personne supplémentaire.

BIENVENUE CHEZ NOUS !

DÉVELOPPEMENT

Le 23 février dernier, les membres du conseil rencontraient notre agent de développement rural, M. Claude Bourgoin de la MRC. Ensemble nous avons discuté de l'élaboration de notre futur plan stratégique de développement. Pour le réaliser, nous tiendrons une activité de consultation populaire en septembre prochain. Notre dernière consultation populaire remonte au 19 janvier 2008, déjà 8 ans!

Pour préparer cette activité et définir les thèmes nous formerons un comité local de développement composé de plus ou moins 5 personnes. Par la présente, j'invite celles et ceux qui sont intéressés (es) à faire partie de ce comité à donner leur nom, soit à la municipalité, soit à moi-même. Nous travaillerons en étroite collaboration avec le représentant de la MRC.

S'il y a un secteur d'activité qui est important pour Lac-des-Aigles c'est celui de l'acériculture ; ce secteur se développe continuellement et en harmonie depuis plusieurs années. Notre territoire comporte 8 belles entreprises acéricoles, créatrices d'emploi et de richesse ; de plus, il y a 2 résidents de chez nous ainsi que la coopérative Haut Plan vert qui sont propriétaires d'érablières à l'extérieur de Lac-des-Aigles. La très grande majorité des acériculteurs du Québec se sont regroupés dans le syndicat des producteurs acéricoles du Québec et par la suite ont décidé collectivement et démocratiquement de prendre en main leur mise en marché, il y a une dizaine d'années de cela. Tout ce beau système, qui est fort efficace, pourrait s'écrouler d'ici quelques semaines dû à un changement majeur que le ministre libéral actuel M. Pierre Paradis aimerait adopter ; rien de moins que d'abolir le système des contingents (quota de production) afin de plaire à une minorité de petits producteurs acéricoles. Vous pouvez appuyer nos producteurs par un geste simple, soit de signer une pétition en ligne sur le site : Assemblée Nationale du Québec, Pétitions....Une fois sur le site des pétitions, vous cliquez sur la 1^{ère} qui parle de la mise en marché de la production acéricole. Par la suite, remplir la page de pétition.

Je profite de l'occasion pour remercier M. Jacques Boucher pour l'excellent travail qu'il effectue dans ce dossier, en tant que coordonnateur de Club d'encadrement technique en acériculture de l'Est. Vous pouvez consulter un très bel article sur le site de la MRC de Témiscouata qui vous informera plus amplement sur cet important débat en cours. Par la suite, si le cœur vous en dit, vous pouvez appeler directement au bureau du ministre Paradis pour lui signifier votre désaccord : 418-380-2525.

Claude Breault

LA VIE SCOLAIRE

Madame, Monsieur, Bonjour,

Un dicton dit que rien n'est plus permanent que les changements. Ce dicton s'applique constamment au niveau ministériel en évolution. Les ministres se succèdent à un rythme fou. Depuis le journal municipal, nous avons eu droit à deux autres ministres ; en remplacement de M. François Blais nous avons eu M. Pierre Moreau qui n'est resté en poste que quelques semaines dû à des problèmes de santé majeure, et maintenant M. Sébastien Proulx, un avocat de 40 ans qui envoie ses 2 enfants dans une école privée. Croyez-vous que ce nouveau ministre saura défendre le système public d'éducation tel que nous le connaissons et tel que nous le vivons ici en régions, dans nos petits milieux ruraux ? Permettez-moi d'en douter fortement !

De plus, dans le projet de loi 86, qui devrait être adopté ce printemps par les députés libéraux provinciaux il y est spécifié que chaque conseil d'établissement aurait son propre budget fermé. Présentement il y a une certaine répartition équitable entre les commissions scolaires sur l'ensemble du territoire québécois, mais il y a aussi une répartition équitable entre les écoles effectuée par la commission scolaire. C'est à cette étape que le projet de loi 86 pourrait changer les choses; ce qui réduirait les budgets des petites écoles...pour l'instant, ce n'est qu'un projet.

Soyons positifs, notre commission scolaire obtient de très bons résultats : dans les meilleurs, au niveau académique mais aussi de très bons résultats quant au niveau des coûts administratifs. Nous nous démarquons positivement des grosses commissions scolaires. Et notre école primaire se démarque elle aussi! Nous avons un très bel immeuble, grand, propre, spacieux ; nous avons un beau gymnase, une très belle cour de récréation, une des plus belles. Nous pouvons compter sur 3 excellentes enseignantes, passionnées et engagées, soit Mesdames Caroline Roy, Jaimie Plourde et Andréanne Leblanc-Breault et nous avons une belle petite garderie en milieu scolaire. Nous ne pouvons pas demander beaucoup plus ; même une école privée ne pourrait offrir mieux...

Merci à l'équipe-école et à sa dynamique directrice Mme Valérie Trudeau pour la très grande qualité de services offerts à nos jeunes.

Claude Breault, Commissaire scolaire pour le District, no 8 : St-Clément, St-Cyprien, Ste-Rita, St-Guy et Lac-des-Aigles

Chemin de St-Rémi

Ce beau projet avance, tranquillement mais sûrement. L'ouverture officielle se fera le 22 mai 2016. Dans notre municipalité il y aurait 4 familles d'accueil ainsi que l'Auberge du Lac, donc 5 endroits où les marcheurs pourront manger, se reposer, dormir avant de poursuivre leur pèlerinage. Toutes les familles d'accueil, ainsi que les auberges-hôtels devront être certifiées par le CITQ : Corporation de l'industrie touristique du Québec au coût annuel minimum de 233 \$.

Nous avons reçu beaucoup d'information en novembre 2015 ainsi que le 11 mars dernier de la part des 2 dynamiques promoteurs Mme Louise Roy et M. Stéphane Pinel.

Pour plus d'informations consultez leur page facebook et / ou leur site internet...vous n'avez qu'à taper ; www.cheminstremi.

Gymkhana 2016

C'est avec plaisir et dynamisme que Mme Vicky Bérubé a repris la direction du comité Gymkhana de Lac-des-Aigles. Cette passionnée s'est entourée d'une bonne équipe d'administrateurs (trices); de plus Mme Martine Thériault secondera la présidente et le comité pour la préparation de cette activité équestre qui sera novatrice et intéressante pour tous.

Inscrivez à votre agenda les dates des 19-20 et 21 août, parlez-en et invitez parents et amis à venir nous visiter dès maintenant. Nous vous informerons de l'excellente programmation dès qu'elle sera finalisée. Les membres du comité 2016 sont : Mesdames Vicky Bérubé, Lyson Bourgoin, Kathy Thériault, Marie-Christine Dumont et Messieurs : Armand Bérubé, Elzéar Lepage, Maxime Marquis, Sébastien Michaud et moi-même.

Martine Thériault travaille avec le comité en tant que coordonnatrice. Donc s.v.p. n'oubliez pas les **19-20 et 21 août**.



Claude Breault, pour le comité Gymkhana

INFO BIBLIOTHÈQUE

MARS 2016

Livres récemment achetés :

Quelques livres ont été achetés depuis la dernière parution du journal:

Pour les adultes

Tome 1	La galerie des jalousies	Marie Bernadette Dupuy
Tome 1	Dans le regard de Luce	Pauline Gill
Tome 1-2	Souvenirs d'autrefois	Rosette Laberge
Tome 1	Il était une fois Montréal	Michel Langlois
	Wild	Cheryl Langlois
Tome 1	La marche des nuages	Josée Ouimet
	Ce qui se passe à Cuba reste à Cuba	Amélie Dubois
Tome 1 à 3	Les filles de Nightingale	Donna Douglas
Tome 1-2-3	Madeleine de Verchères	Rosette Laberge

Pour les enfants

	Le p'tit robot extra poutine	Carole Tremblay
Tome 1-2-3	Mon bon gros zombie de poisson rouge	Mo O'hara
	So Nice!	Carolyn Chouinard
Tome 1-2	Pénélope la parfaite	Chrissie Perry
	Une fille pas si ordinaire	Shawak stout Tome 1-2-3
Tome 1 à 10	Billy Stuart	Alain M. Bergeron et Sampar
	BD	
Tome 1-2	Bine	Daniel Brouillette
Tome 3-4	Nelson (y en a 14...)	Bertschy
Tome 7	Les nombrils (y en a 7...)	Delaf & Dubuc
Tome 18	Les légendaires (y en a 18...)	Patrick Sobral
Tome 20	Les p'tits diables (y en a 22..)	Dutto
Tome 1-2-3	Bio dôme	Yohann Morin
Tome 1	Lou! (Il y en a 5 autres) Beaucoup de biblio on ces BD	Julien Neel
Tome 2	1. La vie compliquée de Léa Olivier 2. Rumeurs	Catherine Girard Audet

Demande de financement :

Plusieurs livres jeunes ont été achetés dû à la participation de la caisse Vallée des Lacs.

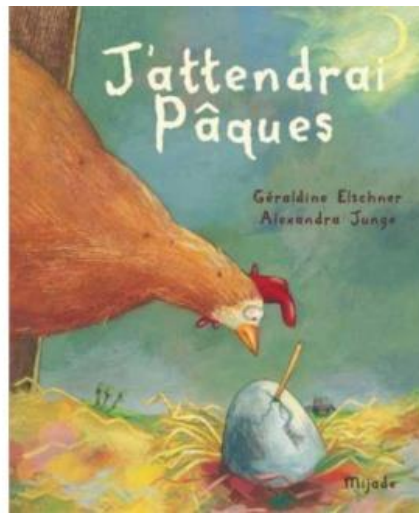
INFO BIBLIOTHÈQUE (suite)

📖 ANIMATIONS à la bibliothèque:

Animation lecture à votre bibliothèque municipale

Mardi, le 22 mars à 18 h 30

J'attendrai Pâques



Quentin est un drôle de petit poussin : au chaud depuis plus de 21 jours dans son œuf, il a pourtant décidé de ne pas casser sa coquille avant le jour de Pâques, pas de plus beau jour pour naître !

Mais quel jour fête-t-on Pâques ? Chaque année la date change ! La mère poule Marguerite, toute décontenancée, part à la recherche de cette précieuse information.

Cet album adorable plein de couleurs et d'humour est à savourer.

Suit les pas du lapin pour venir découvrir ce que Marguerite la poule a à te raconter.

L'animation sera suivie d'un bricolage et d'une collation à la couleur de Pâques!



Lise Leblanc, Animatrice pour le Réseau des bibliothèques du Bas St-Laurent.

INFO BIBLIOTHÈQUE (suite)

 **Rencontre d'auteur et conférencier: Mr. Berthier Pearson**

Tour du monde : aventure

Une conférence pour les élèves de 4-5-6 ième année : Mardi, le 29 mars à 12h30

57 pays visités par l'auteur en sac à dos

Il a écrit une vingtaine de livres pour jeunes




Il a eu la chance de voyager à travers le monde, de se plonger au cœur des peuples qu'il affectionne beaucoup. Il a une affection particulière pour les démunis, les pauvres et les populations tribales. Il a vécu chez les Zoulous en Afrique, avec les Touaregs, les hommes bleus du désert du Sahara, avec les Berbères du Moyen Atlas au Maroc et avec les Boras en Amazonie. Il a aussi côtoyé les Lapons, ce peuple du nord de la Suède qui pratique la transhumance, les Tatars et les Causaks de l'Ukraine, les Ouros sur le lac Titicaca et les descendants des Incas à Chamula chez les Chiapas au Mexique.


Il continue ses voyages en sac à dos. Il a exploré le Mexique et les Chiapas, les Mayas de Chamula, le Guatemala et le Pérou. Il a navigué tout le fleuve de l'Amazonie et passe chaque année six mois au Brésil. Il donne un mois de ses explorations à visiter les plus démunis de la planète dans les favelas (taudis), la cave de l'enfer, pour ne jamais oublier la souffrance et la misère des moins nantis de ce monde.

Ses premiers livres, on s'en doute, parlent de rêves, de merveilleux et d'enchantement. Il a déjà plus d'une douzaine de romans jeunesse à son actif. Cette conférence sera sûrement très instructive pour nos jeunes et qui sait peut-être que Mr. Pearson sèmera une graine parmi quelques-uns de nos enfants pour le donner le goût d'explorer le monde à leur tour.

INFO BIBLIOTHÈQUE (suite)

Diverses rencontres depuis septembre :

 Janvier : rencontre du comité de la bibliothèque

 Février: ÉLÉ (Éveil à la lecture et l'écriture)

Rencontre d'auteur: Mme Gisèle Gaboury

[Une conférence pour les élèves de 4-5-6 ième année : **En avril**](#)

Astronomie, conte et estampe Un conte pour tous : L'Étoile Polaire

As-tu le sens de l'orientation?

En excursion en forêt, sur l'eau, à pied ou en voiture?

Les élèves apprendront à aiguïser ton sens de l'orientation grâce à deux étoiles : celle de l'étoile Polaire pour la nuit et l'étoile du Soleil pour le jour ! Et ça, sans GPS ou boussole!

C'est par le récit d'un conte composé à partir d'un bas-relief de bois sculpté et peint que l'artiste Gisèle Gaboury présente *la clé du ciel*.

Une discussion, un atelier d'estampe apporteront un complément créatif et participatif à cette activité.

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Les lundis de 13h30 à 15h00 et

les mercredis soirs de 19h00 à 20h30.

HORAIRE DE PÂQUES

La bibliothèque sera fermée lundi le 28 mars.

Le comité de la bibliothèque vous souhaite un beau printemps à tous!

FAUSSES ALARMES

À tous nos citoyens, nous vous informons que le Règlement général sur les affaires de la Municipalité de Lac-des-Aigles # 120-14 édicte des règles au Chapitre VIII sur « Les systèmes d'alarme » en voici quelques articles :

CHAPITRE VIII - LES SYSTÈMES D'ALARME POUR LA PROTECTION CONTRE LES INTRUS

Article 151 Définitions

Fausse alarme : S'entend de la mise en marche d'une alarme de sécurité pour laquelle il n'existe aucune preuve qu'un incendie, une entrée non autorisée ou qu'une infraction criminelle ait été tentée ou ait eu lieu dans, sur ou à l'égard d'un bâtiment ou tout lieu et comprend notamment :

1. Le déclenchement d'un système d'alarme de sécurité pendant son installation ou sa mise à l'essai;
2. Le déclenchement d'un système d'alarme de sécurité par un équipement défaillant ou inadéquat;
3. Le déclenchement par erreur, sans nécessité ou par négligence d'un système d'alarme de sécurité par l'utilisateur;
4. Le déclenchement d'un système d'alarme, suite à des travaux de réparation ou de construction, notamment, mais non limitativement procédés de moulage, soudage ou poussière.

Lieu protégé : Un terrain, un immeuble, une construction, un ouvrage, une embarcation, un véhicule routier ou une motocyclette, protégé par un système d'alarme.

Système d'alarme : Tout appareil, bouton de panique ou dispositif destiné à avertir de la présence d'un intrus, à avertir de la commission d'une effraction, d'une infraction, d'une tentative d'effraction ou d'infraction ou de tout autre situation, ou d'incendie, dans un lieu protégé situé sur le territoire de la municipalité.

SECTION I : FAUSSES ALARMES ET AUTRES DISPOSITIONS

Article 152 Application du règlement

Le règlement s'applique à tout système d'alarme, incluant les systèmes d'alarme déjà installés ou en usage le jour de l'entrée en vigueur du règlement.

Article 153 Fausse alarme

Toute fausse alarme constitue une infraction imputable à l'utilisateur, quelle qu'en soit la durée.

CHAPITRE IX - TARIF

Article 166 Fausse alarme

Pour une fausse alarme conformément à l'article 153, le tarif est établi de la manière suivante :

NOMBRE DE FAUSSES ALARMES	IMMEUBLE RÉSIDENTIEL	IMMEUBLE COMMERCIAL & AUTRES	IMMEUBLE INDUSTRIEL
1ere fausse alarme	Aucun frais	Aucun frais	100 \$
2e à la 3e, dans les 12 mois suivants la 1ere fausse alarme	50 \$	100 \$	200 \$
4e et toute fausse alerte subséquente (dans les 12 mois suivants la 1ere fausse alarme)	100 \$	150 \$	500 \$

Tout détenteur d'un système de protection doit faire l'entretien et la mise à jour afin d'éviter qu'il ne déclenche et mobilise les forces policières et incendie.

Merci de votre collaboration.

Votre service de sécurité incendie de Lac-des-Aigles



Conseils de sécurité durant la période des sucres Mesures de prévention : Érablière

Avec la période des sucres qui approche à grands pas, le service incendie de votre municipalité tient à vous rappeler quelques consignes de sécurité et des mesures de prévention que vous pouvez mettre en place afin de limiter et même prévenir des incidents.

Accès et visibilité

- Dégager vos sorties, fenêtres, escaliers
- Assurez-vous d'avoir un numéro civique visible du chemin public

Vérification des extincteurs annuellement

- Installer un extincteur portatif dans la pièce où se trouve l'appareil de chauffage et apprendre à s'en servir. L'extincteur ne doit pas être à moins de 3 mètres de l'appareil de chauffage

Installation d'avertisseur de fumée

- Lorsque vous avez une pièce pour dormir ou un endroit pour cuisiner, pensez à installer un avertisseur de fumée et un avertisseur de monoxyde de carbone (CO) dans la pièce.
- Penser à mettre une pile neuve dans chaque avertisseur et à vérifier la date de fabrication sur le boîtier de l'appareil (durée de vie de 10 ans)

Entreposage de matières inflammables

- Veiller à entreposer le propane et les matières inflammables à l'extérieur.
- Disposer des cendres dans un contenant métallique à fond surélevé, conservé dehors, loin de tout matériau combustible, car elles peuvent rester chaudes jusqu'à 72 heures.

Installations électriques

Penser à effectuer une vérification des installations électriques. Voici quelques éléments à vérifier :

- Mât de raccordement fixé correctement ?
- Panneau de distribution ?
 - Dégagement de 1 m autour ?
 - Identification claire des circuits ?
 - Calibre approprié des dispositifs de protection ?
 - Couvercle protecteur des pièces nues sous tension ?
- Boîtes de jonction avec plaque de protection ?
- Câblage / filage en bon état ?
- Interrupteurs et prises avec plaque de protection et en bon état ?
- Cordons souples (rallonges) utilisés de façon temporaire seulement ?
- Appareillage installé, utilisé de façon sécuritaire et en bon état ?

D'autres précautions importantes

- Installer un système d'alarme relié à une centrale (avertisseur contre l'humidité)

Ne pas brûler :

- Éviter de brûler du bois traité ou peint, du plastique ou autre déchet. Les produits toxiques dégagés augmentent la formation de créosote et peuvent vous intoxiquer.
- Ne pas utiliser d'essence, de kérosène ou un allume-barbecue pour démarrer un feu.
- Cesser l'utilisation de l'appareil si le verre de la porte est fendu ou brisé.
- Installer les décorations loin des appareils de chauffage.
- Éloigner les objets combustibles de l'appareil.
- S'assurer que les matériaux du sol et du mur près de l'appareil sont non combustibles.
- S'assurer que la maçonnerie à l'intérieur du foyer est intacte.
- S'assurer qu'aucune rouille ou corrosion n'apparaît sur la cheminée extérieure.
- S'assurer d'avoir fait le ramonage de la cheminée avant son utilisation

Du bon bois, bien entreposé

- Couvrir les bûches afin de les protéger des intempéries. Le bois humide brûle mal et augmente les dépôts de créosote.

Service de sécurité incendie, Municipalité de Lac-des-Aigles (418) 779-2119
Gérald Dubé, Préventionniste, MRC de Témiscouata, 1(877) 303-6725 p.124

NOUVEAU-NÉ



Laura Leblond, fille de Mme Gabrielle Lévesque et M. Éric Leblond, est née le 10 décembre 2015 à Notre-Dame-du-Lac. Elle pesait 8 livres et 2 onces. Sa sœur Émy (6 ans) et ses parents sont très fiers.

La Municipalité félicite les parents !



Roulons pour la Fondation 2016 - Samedi le 14 mai 2016



Sous la présidence d'honneur de Dr. Guido Côté Et en association avec Hockey Témiscouata. Venez-vous amuser en roulant, marchant ou en courant tout en amassant des dons pour votre Fondation ! 10% reversé à Hockey Témiscouata afin de promouvoir le sport et la santé dans notre région.

Chaque tranche de 50\$ amassé par participant donnera droit à un coupon de tirage pour nos prix de présence :

Adulte : 1000\$ crédit voyage

Moins de 18 ans : 1 iPad 2

2 parcours catégorie Élite - Tour du lac Témiscouata - Boucle de 20 km

Frais d'inscription 50\$ incluant le souper pour une personne.

1 parcours catégorie Corporative - Boucle de 20 km

Frais d'inscription 300\$ pour 5 participants incluant le souper pour 5 personnes.

Chacun des participants doit amasser 200\$ de son côté

2 parcours catégorie Sportive

25 km sur piste cyclable - Départ du Parc Clair Soleil Témiscouata sur la Lac

15 km sur piste cyclable - Départ Halte du traversier, quartier Notre-Dame du Lac

Adulte : Frais d'inscription 50\$ incluant le souper pour une personne.

9 à 17 ans : Frais d'inscription 30\$ incluant le souper pour une personne.

1 parcours catégorie Poussette, 3 km sur piste cyclable - Départ Marina de Dégelis

Frais d'inscription 30\$ pour 1 adulte et 2 enfants de 8 ans et moins et incluant le souper pour un adulte.

Tous les parcours se terminent au Centre communautaire de Dégelis. Souper au centre communautaire de Dégelis

Adulte : 15\$ - 6 à 12 ans : 8\$ - 5 ans et moins : gratuit



Ravitaillement sur les parcours : Bouteilles d'eau offerte à l'accueil. Pour informations ou inscription : (418) 899-0214 # 10291

Nouvelles de votre Club Optimiste!!



Premièrement, nous voulons vous remercier pour votre grande générosité lors de la collecte de la guignolée Opération Panier de Noël 2015. Nous avons remplie trois voitures de denrées ainsi qu'un montant de 882.30\$ a été amassé. Votre générosité ainsi que celle des paroisses voisines a permis de faire 55 paniers de Noël. Nous remercions tous les bénévoles qui ont participé à la réalisation de cette journée!

Deuxièmement, nous aurons notre traditionnel Souper BBQ annuel samedi le 18 juin prochain. Également, nous prévoyons refaire l'activité Sécurité à Vélo qui avait été un succès l'an passé. Plus de détails à venir....

Nous vous souhaitons un beau printemps!

Véronique Bouchard



**SPECTACLE DE MUSIQUE ET DANSE VENDREDI LE 1^{ER} AVRIL À 19H00
VENEZ VOUS AMUSER POUR UNE BONNE CAUSE**

AVEC LA TROUPE DE JEAN-GUY PICHÉ « LA TOURNÉE DU BONHEUR »

**À LA SALLE COMMUNAUTAIRE LIONEL
CHAREST DE POHÉNÉGAMOOK**

SPECTACLE BÉNÉFICE AU PROFIT DU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DU TÉMISOUATA

DU CENTRE DES FEMMES DU Ô PAYS

ET DES CLUBS FADOQ DU TÉMISCOUATA

COÛT DU BILLET : 10\$

POUR SE PROCURER DES BILLETS :

**CLUB DE SULLY – GAÉTANE CARON (418) 893-2498 – FERNANDE LABONTÉ (418) 893-1165
CLUB DE ST-ÉLEUTHÈRE - JEANNINE SAINDON (418) 859-1547 – MADO CHOUINARD (418) 859-1346
CLUB DE RIVIÈRE-BLEUE – GINETTE DIONNE (418) 893-2744 – JOËL LAROUCHE (418) 893-2168
BUREAU RÉGIONAL DE LA FADOQ : (418) 893-2111**



Présenté dans le calendrier 2016 du Comité des usagers - Installation Témiscouata, voici les droits des usagers dont nous souhaitons faire la promotion au mois de mars et d'avril :

Mars 2016

DROIT au consentement aux soins

- L'utilisateur a le droit de consentir aux soins qui lui sont prodigués pour tout examen, prélèvement, traitement ou pour toute autre intervention (art. 9 LSSSS, art. 11 C.c.Q.).
- Le droit au consentement inclut celui de refuser les soins (art. 9 LSSSS).
- Le consentement doit être donné de façon libre et éclairée. Ce droit a pour prérequis le droit à l'information (art. 1399 et 10 C.c.Q.).
- En cas d'inaptitude, le consentement doit être donné par un tiers autorisé (sauf en cas d'urgence) (art. 9 LSSSS; art. 11 et 15 C.c.Q.).

Avril 2016

DROIT de participer aux décisions

L'utilisateur a le droit et même le devoir de participer à toute décision affectant son état de santé ou de bien-être. (art. 3 par. 4 et 10 LSSSS)

- Il a le droit de participer à l'élaboration et à toute modification de son plan d'intervention ou de son plan de services individualisés (art. 10 et 102 à 104 LSSSS).

DROIT d'être accompagné et assisté

L'utilisateur a le droit d'être accompagné et assisté pour obtenir des informations, pour entreprendre une démarche relative à un service ou pour porter plainte. Il a le droit d'être accompagné et assisté par une personne de son choix, par exemple un conjoint, un parent, un membre du comité des usagers, d'un organisme communautaire, etc. (art. 11, 12, 33 par. 3, 66 par. 3, 76.6 et 212 pars. 4 LSSSS).

Communiqué

Le Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent et le Centre prévention suicide du KRTB soulignent la 26^e Semaine nationale de prévention du suicide

Rimouski, le 31 janvier 2016 – C'est sous le thème « T'es important pour nous, le suicide n'est pas une option » que le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) du Bas-Saint-Laurent – installations du Témiscouata et le Centre prévention suicide du KRTB soulignent cette semaine qui a lieu du 31 janvier au 6 février 2016.

Saviez-vous que :

- 3 personnes s'enlèvent la vie chaque jour;
- en moyenne, 30 personnes par jour sont endeuillées en raison d'un suicide;
- le suicide est l'une des principales causes de décès prématuré;
- le taux de mortalité par suicide est deux fois plus élevé que le taux de mortalité sur les routes.

Cette année, la campagne est axée vers les milieux de travail. Pour que celui-ci devienne un facteur de protection en prévention du suicide, les intervenants de ces deux organismes vous recommandent :

- DE prendre soin de vous au travail; de reconnaître vos limites personnelles; de vous fixer des objectifs réalistes; de ne pas tout prendre sur votre dos; de vous donner le droit à l'erreur et de trouver cela difficile; de demander de l'aide de vos collègues; de vous accorder un espace pour ventiler; de recevoir ou aller chercher de la supervision; d'investir dans d'autres sphères que celle du travail : se ressourcer !

Si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à communiquer avec l'un ou l'autre des services suivants :

- Centre prévention suicide du KRTB au 418-862-9658
- Guichet d'accès social du CISSS du Bas-Saint-Laurent – Installations du Témiscouata au 418-899-2424, poste 1
- Info-Social au 811, option 2
- Ligne téléphonique au 1-866 APPELLE

Source : Lise Chabot, Responsable des relations avec la presse 418 724-3000, poste 8147
355, boulevard Saint-Germain Ouest, Rimouski (Québec) G5L 3N2
Téléphone : 418 724-5231 Télécopieur : 418 723-1597 www.cisss-bsl.gouv.qc.ca

2016; Une année sous le signe de la fierté.

C'est toute la région qui peut se montrer fière d'avoir concrétisé ce qui n'était qu'un rêve il y a un peu plus d'une dizaine d'années. Avec l'ouverture de deux nouveaux secteurs en 2016, les travaux d'implantation du parc seront désormais parachevés. Ce sont des dizaines d'entreprises de la région ainsi que la contribution de centaines de travailleurs qui auront permis de mettre en place un fleuron de toute l'industrie touristique régionale.

Le parc est également un point d'ancrage incontournable pour la protection et la mise en valeur de notre patrimoine naturel et culturel.



Photo : Mathieu Dupuis.

En 2016, c'est une formidable occasion de vivre des d'expériences mémorables dans votre parc et ainsi profiter de la qualité des infrastructures et de l'accueil chaleureux de toute l'équipe.

Soyez attentifs, car nous dévoilerons bientôt, plus de détails, sur la programmation et sur les nouveaux secteurs. De plus, des emplois seront prochainement affichés, avis aux passionnés.

Suivez-nous sur notre Facebook ou sur parcsquebec.com/lactemiscouata



MOT DE NOTRE POLICIER PARRAIN

Bonjour cher citoyen, le 11 février dernier, la Sûreté du Québec M.R.C. Témiscouata a accueilli les maires des municipalités qu'elle dessert dans le secteur du Témiscouata. Ainsi, chaque municipalité a pu expliquer leurs priorités locales. Ici, à Lac-des-aigles comme dans la majorité des municipalités, la vitesse a été ciblée principalement pour les véhicules lourds. Une attention spéciale sera alors portée à ce sujet et une demande concernant les colporteurs a été faite. À mentionner que peu importe l'endroit où on se trouve dans les municipalités du Témiscouata, le règlement municipal interdit de colporter ou solliciter sans permis. Vous devez vous procurer un permis à la municipalité avant de procéder. Des amendes variant de 25 \$ à 300 \$ plus les frais peuvent s'appliquer. Si vous apercevez des colporteurs ou vendeurs itinérants, n'hésitez pas à communiquer avec la municipalité et/ou la Sûreté du Québec afin que nous puissions intervenir rapidement face à cette problématique.

Merci et pour toute question et/ou interrogation, n'hésitez à communiquer avec moi ; agent Alain Lepage.

Journée nationale des cuisines collectives

Dans le cadre de la journée nationale des cuisines collectives, **un dîner santé** est offert **gratuitement** à l'ensemble de la population des villages du Haut-Pays où œuvrent les Cuisines collectives du Haut-Pays



Le repas sera servi à la salle communautaire de la municipalité de Lac - des - Aigles.

Mercredi 30 mars 2016

À compter de 12 h

Les personnes intéressées à venir cuisiner avec nous en avant-midi sont les bienvenues.



SVP : Veuillez-vous inscrire au plus tard le mercredi 23 mars,
en laissant un message au (418) 779-2731
ou par courriel : cui.coll@globetrotter.net

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER RELAIS POUR LA VIE

Nous sommes l'équipe des fleurs du matin et nous participons à une collecte de fonds pour la Société canadienne du cancer. Nous y participons par l'entremise de l'évènement du Relais pour la Vie.

Nous vous invitons pour une sixième année, à vous joindre à nous!!!

UNE SOUPE POPULAIRE ET DESSERTS SUIVI D'UNE MARCHÉ AU FLAMBEAU

SALLE MUNICIPALE DE LAC DES AIGLES SAMEDI LE 23 AVRIL PROCHAIN À 17H00

LE COÛT EST DE 8,00\$ DU BILLET GRATUIT POUR LES 12 ANS ET MOINS

Des billets sont en vente au Bureau du médecin. Il y en aura également à l'entrée le soir de l'activité.



Une personne viendra rendre un témoignage et expliquer le but du Relais pour la Vie. Sur place il sera possible de faire l'achat d'un flambeau pour participer à la marche au coût de 5,00\$. Il sera possible pour le même coût faire l'achat de luminaires qui seront allumés le 04 juin 2016 au Relais pour la Vie à Rimouski. Vous pouvez également faire un don.

Tout l'argent recueilli lors de cette activité, sera remis à la Société Canadienne du Cancer. L'an passé notre équipe à remis plus de 6000\$ dont une bonne partie de l'argent, fut amassée lors de notre activité de la SOUPE POPULAIRE.

Prenez note qu'il n'y a plus de porte à porte dans notre village pour amasser des fonds.

Merci pour votre participation et au plaisir de venir vivre cette belle activité.

Célébrer, rendre hommage, lutter

ATELIERS D'INFORMATION TDAH

La leur de l'espoir du BSL propose des ATELIERS d'INFORMATION pour les parents ayant un enfant diagnostiqué d'un Trouble de Déficit de l'Attention avec ou sans Hyper activité (TDAH). L'objectif étant d'outiller les parents pour les aider dans le quotidien à la maison

Les deux ateliers pour la MRC du Témiscouata, auront lieu les lundis 25 avril et 2 mai 2016 au CLSC Cabano?
L'inscription est obligatoire et au coût de 10\$ par personne. **S'inscrire avant le 20 avril 2016 au 418 863-4689** ou lueurespoinkrtb@bellnet.ca

- 30 -

Source : Linda Béland

La leur de l'espoir du Bas-St-Laurent, téléphone : 418 863 4689

HORAIRES

BUREAU MUNICIPAL

BUREAU FERMÉ :

Le bureau sera fermé le vendredi, 25 mars et lundi de Pâques, le 28 mars 2016.

Journées des Patriotes : Fermé Lundi le 23 mai

Pour informations : 418 779-2300 poste 24 et à info@lacdesaigles.ca

Horaire normal du bureau municipal

Les lundis, mardis et jeudis : de 13 h à 15 h 15, Mercredi : FERMÉ toute la journée

Et Vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 15h 15



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Horaire de la bibliothèque

- Lundi : de 13 h 30 à 15 h 00
- Mercredi : de 19 h 00 à 20 h 30

La bibliothèque sera fermée lundi le 28 mars et lundi le 23 mai 2016

Pour informations : 418 779-2300 poste 17

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS À VENIR

Mardi, le 22 mars à 18 h 30	- Animation à la bibliothèque
Mardi, le 29 mars à 12 h 30	- Rencontre d'auteur à la bibliothèque
Mercredi, le 30 mars	- Repas communautaire par les Cuisines Collectives au LDA
Mercredi, le 3 avril	- Réunion du conseil à l'Édifice municipal 75, Principale
Samedi, le 23 avril	- Soupe populaire et Marche « Relais pour la vie »
Lundi, le 2 mai	- Réunion du conseil à l'Édifice municipal 75, Principale
Samedi, le 21 mai	- Distribution d'arbres
Samedi, le 4 juin	- Journée des familles au Témiscouata à St-Eusèbe
Lundi, le 6 juin	- Réunion du conseil à l'Édifice municipal 75, Principale
Lundi, le 6 juin	- Début des cueillettes des ordures et recyclage
Samedi, le 18 juin	- Souper BBQ Optimistes
Lundi, le 11 juillet	- Réunion du conseil à l'Édifice municipal 75, Principale
19-20-21 août	- Gymkhana

Membres du conseil municipal

M. Claude Breault, maire, dossiers MRC, RALDA, Bibliothèque, Gestion interne, Comité Gymkhana
M. Michel Dubé, conseiller siège # 1, pro-maire, dossiers sécurité incendie et OMH
M. Jean-Guy Beaulieu, conseiller siège # 2 et OMH
Mme Nicole Beaulieu, conseillère siège # 3, dossier bibliothèque et OMH
M. Roger Dubé, conseiller siège # 4, RALDA, Maison des Jeunes et Club QUAD
Mme Nadia Sheink, conseillère siège # 5
M. Elzéar Lepage, conseiller siège # 6, dossier Matières résiduelles, RALDA, Corporation de développement communautaire du lac, Réserve Duchénier, Comité ensemencement, OMH et Gymkhana

Employés municipaux

Mme Francine Beaulieu, directrice générale	418 779-2300 poste 24
Mme Nadia Castonguay, agente administrative service à la clientèle	418 779-2300 poste 11
M. Berthier Beaulieu, contremaître	418 779-2300 poste 15
M. Carl Pinard, inspecteur municipal	418 779-2300 poste 13
Mme Marie-Noëlle Leclerc, gestionnaire du Parc Natur' Ailes	418 779-2739 ou 1-418-867-0196
M. Francis Lavoie, directeur du service incendie	418-779-2119
M. Doris Dubé, employé aux chemins d'hiver	
M. Guillaume Dubé, employé aux chemins d'hiver	

Joyeuses Pâques

